



# Guerlesqu'Infos

## Bulletin municipal

### Le mot du Maire

Chers administrés,  
Avec mon équipe, nous avons décidé de tout mettre en œuvre jusqu'à ce que la commune retrouve une situation financière saine.

Le capital restant dû au niveau des prêts s'élève au 31/12/2020 à 2 353 415,95 €, le prêt en cours de discussion avec la Banque des Territoires de 1 220 336 € n'y figure pas.

En 2021, tous les postes de dépenses de fonctionnement sont revus à la baisse et la mise en vente des Haras et de la salle du Mille Club, les locations du rez-de-chaussée de la maison COLLOBER et de l'espace communal au centre commercial devraient permettre d'obtenir des recettes

nouvelles.

En investissement, les principales dépenses portent sur la salle omnisports.

Nous avons deux années difficiles à surmonter pour améliorer les résultats et espérer de nouveaux investissements à mi-mandat.

En ce qui concerne le lotissement Hent ar Stoup, la voirie devait être réalisée une fois la dernière maison construite. Or, le propriétaire ayant acheté le dernier lot il y a 10 ans, n'a pas construit dans le délai imparti de 3 ans. Il est injoignable et les recommandés que nous lui envoyons ne sont pas retirés. Nous avons donc engagé une action afin de connaître

ses intentions sur ce terrain et de le contraindre à respecter le règlement du lotissement.

Pour les logements sociaux situés Hent Skol Louarn, huit logements restent à construire suite au retrait d'Aiguillon Construction. Une démarche est en cours, en lien avec Morlaix Communauté pour trouver un bailleur social ou privé.

Je veillerai personnellement à faire respecter toutes ces mesures et vous tiendrai régulièrement informés de toutes nouvelles actions que nous serions amenées à prendre.

Le Maire,  
Éric CLOAREC

### Compte-rendu du conseil municipal du 12 Avril

Le 12 Avril sur convocation de Monsieur le Maire, Éric CLOAREC, le conseil municipal s'est réuni en présence de Monsieur Gilbert CHAPALAIN, Trésorier à Lanmeur, pour examiner les comptes administratifs 2020 et les budgets primitifs 2021.

#### Comptes administratifs 2020

• **Comptes de gestion :** Monsieur Gilbert CHAPALAIN présente à l'assemblée son compte de gestion 2020 pour les budgets commune, groupe scolaire, lotissement Hent ar Stoup et logements sociaux, adopté à l'unanimité par l'assemblée.

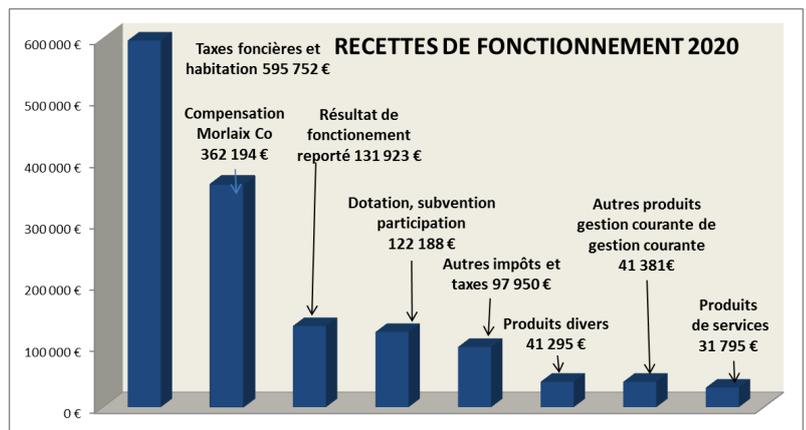
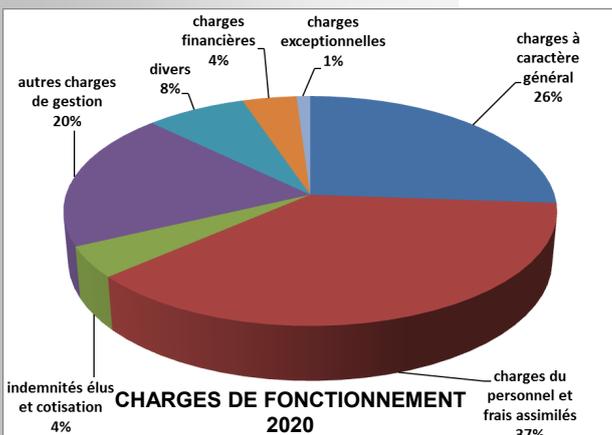
• **Vote des comptes administratifs.** Le Maire étant sorti de la salle, commune : 11 voix pour et 3 abstentions, groupe scolaire : unanimité, lotissement Hent ar Stoup : unanimité, logements sociaux : 12 voix pour, 1 voix contre et 2 abstentions.

• **En fonctionnement,** les résultats de l'exercice 2020 sont :

- En recettes : 1 292 557,11 €,
- En dépenses : 1 271 256,48 €, soit un résultat d'exercice excédentaire de + 21 300,63 €. Après intégration des antérieurs 2019 de 131 922,68 €, le

résultat de clôture au 31/12/2020 est excédentaire de 153 223,31 €.

Les principaux postes de dépenses de fonctionnement d'un montant total de 1 271 256 € sont : charges de personnel et frais assimilés : 496 407 € (37 %), charges à caractère général : 347 801,93 € (26 %), autres charges de gestion courante : 258 869,20 € (dont indemnités élus : 55 841,03 € et caisse des écoles : 100 660,55 €), charges financières : 54 268,91 €, versement à Morlaix Communauté pour le transfert de compétence eau et assainissement : 13 976 €.



## Compte-rendu du conseil municipal du 12 Avril - Suite

Les recettes de fonctionnement d'un montant de 1 292 557 € proviennent à 46 % des taxes foncières et d'habitation, à 28 % de Morlaix Communauté, à 4,27 % de la dotation de l'État (55 214 €), à 3,8 % de la compensation au titre des exonérations de la taxe foncière et habitat (49 483 €).

• En investissement, les recettes s'élèvent à 1 441 823,36 €, les dépenses à 2 290 826,97 €, soit un déficit de : - 849 003,61 €. Le report positif des exercices antérieurs en 2019 : + 752 564,63 € donne un résultat de clôture au 31/12/2020 négatif de - 96 438,90 €.

Les principales dépenses sont les avances de 1 440 000 € versées à la SAFI pour régler les entreprises inter-

venant à la salle omnisports. En recettes : 990 000 € de subventions reçues.

Suite au transfert de compétence eau et assainissement, 28 554,55 € sont reversés à Morlaix Communauté, sur un échancier déployé sur 10 ans.

**Taux de fiscalité 2021.** Maintien par la commune : unanimité.

La taxe d'habitation, vouée à disparaître en 2023, sera compensée pour les communes par le transfert de la part départementale de la taxe foncière sur le bâti perçue sur son territoire. Le taux du foncier bâti pour la commune reste inchangé : 17,40 % pour les propriétaires, + 15,97 % (part départementale), soit 36,99 % perçus par la commune. Le foncier non bâti reste à 63,78 %.

### Budget primitif 2021

- En fonctionnement, les recettes et dépenses prévues s'équilibrent pour 1 579 237 €.
- En investissement, les recettes et dépenses prévues s'équilibrent pour 3 359 425 €.

**Emprunt Banque des Territoires :** 12 voix pour et 3 abstentions. Le Maire est autorisé à réaliser auprès de la Caisse des dépôts et consignations un contrat de prêt sur 40 ans, composé d'une ligne de prêt pour un montant total de 1 220 336 € et à signer le contrat de prêt réglant les conditions ainsi que la demande de réalisation de fonds.

Annick LE GALL,  
Adjointe aux finances

## Vie communale

### Coupure générale d'eau mercredi 5 Mai après-midi

En raison des travaux de renouvellement des canalisations de la rue Even Charruel, la Suez vous informe d'une

coupure générale d'eau sur la commune mercredi prochain, **5 Mai après-midi, à compter de 13h30.**

Elle vous prie de bien vouloir l'excuser de ces désagréments et compte sur votre compréhension.

### Commémoration du 8 Mai 1945

La situation sanitaire actuelle ne permet pas d'organiser la cérémonie commémorative du 8 Mai 1945 dans sa forme habituelle. Elle se déroulera en format restreint, limitée à 12 personnes, sans public et devra

respecter les gestes barrières. Cette cérémonie organisée avec l'association d'anciens combattants ACPG-CATM, marque la date anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe occidentale.

Monsieur le Maire, les Adjointes et les représentants des associations d'anciens combattants se retrouveront samedi 8 Mai, à 11h au monument aux morts.

### Petites Cités de Caractère : L'art dans les cités à Guerlesquin

Depuis 2005, et tous les deux à trois ans, l'association Petites Cités de Caractère de Bretagne propose une résidence itinérante d'artistes dans les communes de son réseau à travers l'opération « L'Art dans les cités ». Dans le cadre de l'année de la bande dessinée lancée par le Ministère de la Culture, et prolongée en 2021, la 8<sup>ème</sup> édition mettra à l'honneur le 9<sup>ème</sup> art et, à ce titre, sera parrainée par l'association « Quai des Bulles ».

Du 18 Avril au 29 Mai, l'association Petites Cités de Caractère de Bretagne reçoit huit auteurs français de bande dessinée, associés en binômes qui

sont accueillis en immersion dans 23 communes de manière à créer des œuvres mettant en récit « ce qui fait patrimoine » dans nos cités, portant ainsi un nouveau regard sur les communes.

Guerlesquin accueillera **du 9 au 16 Mai** Noémie TISSIER, artiste-auteurice de 32 ans répondant au pseudonyme de NoOn et Jean-Alfredo ALBERT, paysagiste concepteur dont le travail consiste à proposer des fictions réalisables de sa vision du futur. Ils partiront à la découverte de la commune et à la rencontre de ses habitants. Nous vous invitons à leur



réserver un bon accueil.

Leurs réalisations seront ensuite valorisées dans un catalogue et une exposition, les deux années suivantes, enrichies d'un programme d'animations au sein des médiathèques et bibliothèques.

## Bibliothèque municipale

Depuis quelques mois, la bibliothèque de Guerlesquin offre un service de réservation de livres sur le portail :

<https://bibliotheque.guerlesquin.bzh>.  
L'adhésion à la bibliothèque (10 €

par an à partir de 15 ans) permet de réserver en ligne ses ouvrages et de les retirer aux heures d'ouverture : le mardi, de 15h à 17h et le samedi, de 10h à 12h. Vous pouvez également

avoir accès à de nombreux documents en ligne (livres, journaux, magazines, documentaires, cinéma...) sur le portail de la Bibliothèque du Finistère : <https://biblio.finistere.fr>

## Vie économique

### « Ramène ton panier » : Paniers de fruits et légumes bio

Margot DINAHET élève des chèvres depuis plusieurs années à Trofalher à Guerlesquin et vend sur les marchés hebdomadaires ses fromages.

Avec plusieurs amis, elle propose depuis peu un système de commande de paniers de fruits et légumes bio ainsi que des produits en dépôt-vente,

à retirer directement à la ferme. Pour plus d'informations, contactez Margot **au 02.98.61.18.79** ou Thomas **au 07.67.94.77.71**.

### Yann CADRAN : Peintre en bâtiment

Yann CADRAN, 35 ans, domicilié à Tachenn Kerriwall, vient de s'installer comme auto-entrepreneur en tant que peintre en bâtiment.

Il possède un CAP de peintre en bâtiment et 15 années d'expérience dans

le métier. Ses activités : peintures intérieures et ravalements, lavages d'entretien, traitements anti-mousse et peintures de toitures. Devis gratuit.

**Tél : 06.68.17.43.64**

**Courriel : [yann.cadran@laposte.net](mailto:yann.cadran@laposte.net)**



## Informations

### Élections départementales et régionales - Dimanches 20 et 27 Juin 2021

**Inscriptions sur la liste électorale.** L'inscription sur la liste électorale est possible tout au long de l'année. Cependant, afin de pouvoir participer aux scrutins de Juin, il est nécessaire de s'inscrire en Mairie **pour le 14 Mai dernier délai**. Grâce au recensement citoyen, les jeunes de 18 ans sont inscrits d'office sur la liste électorale et reçoivent par courrier une information en ce sens. Si le jeune a emménagé dans les deux dernières années à

Guerlesquin et n'a pas reçu de courrier de la Mairie, il est nécessaire qu'il effectue lui-même cette démarche.

**Vote par procuration.** Depuis le 6 Avril, il est désormais possible de remplir sa demande de procuration en ligne sur le site [www.maprocuration.gouv.fr](http://www.maprocuration.gouv.fr).

Complémentaire de la procédure papier, ce nouveau service permet un traitement numérique de la demande de procuration électorale. Si l'électeur

mandant doit toujours se déplacer physiquement en commissariat ou en gendarmerie pour faire contrôler son identité, les données renseignées sur « Maprocuration » sont communiquées automatiquement par voie numérique au policier ou au gendarme devant lequel l'électeur se présente puis à la mairie de sa commune de vote. L'électeur reçoit un accusé de réception numérique à chaque étape de la démarche.

### Crise sanitaire : Les dernières mesures et informations

**Port du masque obligatoire en extérieur à Guerlesquin jusqu'au 1<sup>er</sup> Juin.** Le 19 Avril dernier, le préfet du Finistère a prolongé son arrêté du 16 Mars 2021 destiné à maîtriser la progression de l'épidémie dans les 26 communes de Morlaix Communauté :

- Le port du masque est obligatoire pour tout piéton à partir de 11 ans lorsqu'il accède ou demeure dans les espaces publics.
- La consommation sur la voie publique de boissons alcoolisées du 3<sup>ème</sup> au 5<sup>ème</sup> groupe est interdite,

- Les vide-greniers, brocantes, braderies et déballages sont interdits.

**Interventions du Premier ministre et du Président de la République. Voici les principales décisions :**

- Levée des restrictions de déplacement en journée à partir du 3 Mai.
- Le couvre-feu est maintenu jusqu'au 30 Juin.
- Les épreuves du brevet et du baccalauréat sont maintenues.
- Les classes seront fermées dès le premier cas de contamination.
- 19 Mai : réouverture des com-

merces, musées, cinémas, théâtres, salle des spectacles, stades et équipements sportifs et terrasses sous conditions. Reprise des activités sportives avec protocole adapté.

- 9 Juin : Réouverture des cafés et restaurants, salles de sports, salons, foires, festivals, concerts, sous conditions. Mise en place du Pass sanitaire.
- 30 Juin : Fin du couvre-feu, fin des limites de jauge. Les discothèques demeurent fermées. Maintien des gestes barrières et de distanciation.

## Permanence des élus

Nous vous rappelons le numéro de permanence à joindre du vendredi 18h au lundi 8h30 en cas de circonstances graves : **06.14.96.29.55**

- Annick LE GALL, du vendredi 30 Avril au lundi 3 Mai
- Édouard TROLÈS, du vendredi 7 au lundi 10 Mai
- Éric CLOAREC, du vendredi 14 au lundi 17 Mai
- Christiane DUGAY, du vendredi 21 au mardi 25 Mai

**L'Élu de garde tient une permanence en Mairie le samedi de 9h à 12h.**

## État civil

### Décès

**2 Avril** : Jean LE STUM

**6 Avril** : Ginette LE PODER épouse LEDUC

**9 Avril** : Eugène JOUANET

**10 Avril** : Yvette LE ROUX veuve KEROMEN

**26 Avril** : Cécile TOUDIC veuve JOUANET

**28 Avril** : Odette LE LAY veuve GUILLOU

## Déclaration de revenus - Accueil à Guerlesquin

Afin de tenir compte de l'impact de l'épidémie de COVID-19, les services de la Direction Départementale des Finances Publiques ont adapté leurs modalités d'accueil afin de permettre aux usagers de bénéficier de l'assistance dont ils ont besoin sans avoir obligatoirement à se déplacer : par téléphone au 0 809 401 401 (appel non surtaxé) ou par internet via le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr).

Pour les autres usagers, un accueil physique sera assuré :

- Sur Morlaix au Centre des Finances Publiques, Place du Pouliet, sans rendez-vous, le matin de 8h30 à 12h ou avec rendez-vous de 13h à 16h, sauf le mercredi.

- **À Guerlesquin, salle du Conseil à Porz ar Gozh Ker, sur rendez-vous, le lundi 17 Mai, de 14h à 17h – inscriptions en Mairie, à l'accueil ou au 02.98.72.81.79.**

La date limite de dépôt des déclarations papier est fixée au 20 Mai. La date limite pour valider votre déclaration en ligne est fixée au 1<sup>er</sup> Juin 2021.

## Numéros utiles

**Centre médical** : 02.98.72.81.45

**SAMU** : 15

**Pompiers** : 18

**Gendarmerie** : 17

**Pharmacie de Guerlesquin** : 02.98.72.87.89

**Pharmacie de garde** : 3237 (0,34€ TTC / mn)  
et affichage en pharmacie

**Cabinet infirmier MOY-JÉZÉQUEL** :

02.98.72.86.74

**Cabinet infirmier VUILLEMENOT-LIRZIN-MORELLEC-CLAIRON-DUBOIS** :

02.98.72.80.26

**ADMR Région de Morlaix** : 02.98.72.83.08

**Résidence du Guic** : 02.98.72.82.49

**Cabinet de kinésithérapeutes GRILLE - LE BEC** : 02.98.72.92.32

**Diététicienne Céline ASSELIN** :

06.46.62.30.83

**Psychologue Bernadette JÉZÉQUEL** :

06.50.20.56.15

**Podologue Sandrine GUILLOU - LE GALL** :

02.98.99.93.37

**Orthophoniste Marie BOURVEN** :

06.89.67.01.18

**Cabinet vétérinaire MÉAR - LE MEN - DAGORNE - CUEFF** : 02.98.72.88.63

**La Poste** : 36 31

**Suez urgences (7j/7)** : 0 977 401 116

**EDF dépannage clients** : 09 726 750 29

**Orange dépannage clients** : 3900

## L'agenda

**Lundi 3 Mai, de 8h30 à 13h**

Marché hebdomadaire

**Mercredi 5 Mai, après-midi**

Coupe générale d'eau  
sur la commune

**Vendredi 7 Mai, de 9h à 12h**

Permanence d'André INIZAN,  
Assistant social,  
sur rendez-vous au 02.98.88.99.90  
Mairie

**Samedi 8 Mai, à 11h**

Commémoration du 8 Mai 1945  
(Voir page 2)

**Du 9 au 16 Mai :**

« L'art dans les cités »  
(Voir page 2)

**Lundi 10 Mai, de 8h30 à 13h**

Marché hebdomadaire

**Vendredi 14 Mai**

Date butoir d'inscription sur la liste  
électorale pour les élections  
départementales et régionales  
(Voir page 3)

**Samedi 15 Mai, de 9h à 12h**

Permanence d'Éric CLOAREC,  
Maire  
Mairie

**Lundi 17 Mai**

**de 8h30 à 13h**

Marché hebdomadaire

**de 14h à 17h**

Accueil déclarations de revenus  
sur inscriptions en Mairie  
Salle du Conseil à Porz ar Gozh Ker

**Samedi 22 Mai, de 9h à 12h**

Permanence de Christiane DUGAY,  
Adjointe au Maire  
Mairie

**Lundi 24 Mai, de 8h30 à 13h**

Marché hebdomadaire

**Samedi 29 Mai, de 9h à 12h**

Permanence d'Éric LE SCANFF,  
Adjoint au Maire  
Mairie

**Lundi 31 Mai, de 8h30 à 13h**

Marché hebdomadaire

**Mardi 1<sup>er</sup> Juin, de 9h à 12h**

Permanence d'André INIZAN,  
Assistant social,  
sur rendez-vous au 02.98.88.99.90  
Mairie